



CÉDRIC DIVOUX DIRECTEUR ADMINISTRATIF

« J'espère vraiment que ma venue ici est perçue comme un nouvel élan *au service* de la musique. »

Cédric Divoux

Il l'avoue d'emblée : ce n'est pas un féru de classique. Généraliste dans ses goûts musicaux, Cédric Divoux écoute de tout sans ressentir le besoin de se spécialiser. Le mélomane « Paléo » type ! Il a bien fait un peu de trompette dans sa jeunesse pulliérane, mais cela s'arrête là. Il a tout à apprendre et s'en réjouit. Une première question dès lors qui s'impose : pourquoi avoir choisi le Conservatoire de Lausanne pour exercer ses talents de juriste ?

Cédric Divoux : Parce que ce poste de directeur administratif, outre la promotion qu'il représente pour moi, s'inscrit dans la continuité de mon ancien poste à la SUIISA. Il fait la synthèse des différentes compétences que j'y ai acquises. De 1996 à 2001, après avoir décroché mon brevet d'avocat à Sion, j'ai tout d'abord œuvré au sein du service juridique de l'institution. Cela m'a permis de me familiariser très concrètement avec la réalité du monde musical et du métier de musicien. J'ai relu beaucoup de contrats, mis sur pied de nombreux ateliers, des soirées d'information, j'ai été en contact régulier avec les compositeurs et les éditeurs, établissant notamment pour eux des contrats avec les utilisateurs de musique. Ceux qui avaient recours à mes services étaient issus principalement des milieux pop-rock et des clubs, mais aussi du jazz. J'ai donné des cours sur le droit d'auteur à l'EJMA puis au Conservatoire de Lausanne.

En 2001, vous endossez d'autres responsabilités...

Oui, la direction de la SUIISA m'a demandé de reprendre la tête de la division des droits d'exécution

publique et de diffusion pour la Suisse romande : une belle opportunité et une charnière dans ma vie professionnelle, puisqu'une telle orientation m'éloignait durablement du barreau. Après avoir représenté nos membres et défendu régulièrement les intérêts de la SUIISA devant les tribunaux romands, j'entrais de plain-pied dans la réalité de la gestion, qu'elle soit de personnel ou de clients. C'est d'ailleurs dans le cadre de cette activité, en négociant un nouveau contrat type pour les conservatoires de Suisse, que j'ai fait la connaissance de Pierre Wavre, dont j'ai pu apprécier non seulement les compétences autour de la table de négociation mais également les grandes qualités humaines. Cette parenthèse refermée, je reviens à mon parcours au sein de la SUIISA qui s'est encore étoffé deux ans plus tard (en 2003) lorsque l'on m'a proposé la responsabilité (d'abord *ad interim*) de la division film, qui a son siège à Lausanne pour l'ensemble de la Suisse. Cette nouvelle fonction m'a permis d'améliorer ma connaissance de l'allemand et d'explorer plus loin encore les arcanes du droit d'auteur, l'univers cinématographique étant nettement plus professionnel que celui de la disco, par exemple.

Un puissant bagage que vous allez pouvoir mettre au service du Conservatoire...

... et de ses habitants ! J'ai pu noter, à travers les premiers contacts que j'ai eu depuis mon arrivée début novembre dernier, un intérêt des professeurs pour les aspects juridiques de la pratique musicale quotidienne, comme par exemple la problématique de la photocopie de partitions. Dans le cadre de la direction, j'ai également eu le plaisir de mettre mes connaissances juridiques au profit du Conservatoire, que ce soit dans le registre du conseil ou celui de la rédaction de contrats. Le premier document que j'ai eu à élaborer a ainsi été le protocole d'accord avec le Conservatoire de Sion. Sans posséder les compétences techniques d'un comptable, la lecture d'un budget ne m'est pas inconnue et j'essaie avant tout de poser les bonnes questions aux spécialistes. J'espère vraiment que ma venue ici est perçue comme un nouvel élan, notamment pour le personnel administratif et de l'intendance, ceci *au service* de la musique. J'ai moi-même beaucoup à gagner de cette nouvelle fonction, notamment un contact plus direct qu'à la SUIISA avec la musique vivante.

Des dossiers comme celui des HEM requièrent une énergie colossale : où rechargez-vous vos batteries ?

En famille ! J'ai deux enfants – une fille de 4 ans et demi (plutôt réfléchie) et un fils d'une année et demie (plus turbulent...) – et une maison avec jardin à Forel (Lavaux), qui est l'écrin d'innombrables activités extérieures à la belle saison. Outre le bricolage et le jardinage, j'ai une passion pour les loisirs en nature : vélo, marche, ski... Mon épouse et moi-même privilégions les randonnées en raquettes depuis deux ans, ce qui se révèle beaucoup plus pratique que le ski quand les enfants sont petits. Je fais en outre partie de plusieurs associations sportives, parmi lesquelles un club de tennis de table à Pully dont j'ai participé à la fondation en 1985, et suis conseiller communal à Forel.

Propos recueillis par Antonin Scherrer

L'Association des Amis : activités et perspectives

Depuis 1860, l'Association des Amis du Conservatoire soutient les activités du Conservatoire et de ses élèves. Elle est à l'origine de la création de l'institution et poursuit aujourd'hui son but principalement de deux manières : en premier lieu par la participation active de ses délégués au Conseil de la Fondation du Conservatoire de Lausanne ; en second lieu par l'octroi régulier d'appuis financiers ciblés, que les cotisations de ses membres rendent possibles – prix, bourses et acquisition d'instruments notamment. L'Association finance également des projets musicaux et organise chaque année une bourse aux livres de solfège. Elle vient ainsi de financer l'acquisition par le Conservatoire de contrebasses d'étude pour un montant de CHF 12'000.

Nouveau comité, nouvelles ambitions

Ce printemps, le comité de l'Association a été profondément remanié : l'occasion de remercier Mme Rapp, présidente sortante, MM. Narbel et Wenker, membres émérites et d'une fidélité sans faille qui ont contribué durant près de 20 ans à faire vivre notre Association. Le comité nouvelle formule est composé de Mmes Esther Temperli, Christine Fleischmann, Claire Charton, Marie-Chantal Buffat et de MM. Jean-Pierre Melchner, Pierre Goy, ainsi que du soussigné. À nouveau comité, nouvelles ambitions : les Amis du Conservatoire souhaitent aujourd'hui se rapprocher de l'institution qu'ils soutiennent. Avec l'aide du directeur, M. Wavre, et de la directrice de l'Ecole de Musique, Mme Maffli, le comité envisage diverses actions nouvelles dépassant le soutien financier, comme par exemple le parrainage d'élèves ou la recherche de logements ou d'instruments. L'Association ouvrira dans la mesure du possible ces actions nouvelles à la participation de ses membres.

Devenez membre !

Le Conservatoire a besoin de ses Amis, les Amis ont besoin de leurs membres : l'équation est simple ; elle est l'une des clés de la réussite exemplaire de l'institution lausannoise que vous aimez et soutenez. Dès lors, si vous n'êtes pas membre de notre Association, dont la cotisation annuelle modique s'élève à CHF 50, devenez-le vite en remplissant et en nous retournant le formulaire d'inscription contenu dans le dépliant joint à ce numéro de *Nuances* ; si vous êtes membre, aidez-nous activement à faire vivre l'Association en participant aux actions futures que nous vous communiquerons.

Nicolas Gillard, président

CONSERVATOIRE DE LAUSANNE

Président du Conseil de Fondation

François Daniel Golay

DIRECTION

Directeur général Pierre Wavre

Directrice pédagogique Haute Ecole de Musique

Anne Bassand

Directeur du département jazz George Robert

Directrice Ecole de Musique Helena Maffli

COORDINATEURS DE FILIÈRES

Théorie Alexis Chalier

Pédagogie Thomas Bolliger

Interprétation Anne Bassand

Recherche et développement Angelika Gusewell

DOYENS DE LA HAUTE ECOLE DE MUSIQUE

Jean-François Antonioli : piano

William Blank : musique contemporaine

Alexis Chalier : théorie

Jean-Christophe Geiser : orgue et clavecin

Roland Demiéville : DESM

Gary Magby : chant

Gunars Larsens : cordes, guitare et harpe

Béatrice Richo : accompagnement

DOYENS DE L'ECOLE DE MUSIQUE

Marcel Sinner : violon, alto et guitare

Denis Guy : violoncelle, contrebasse et harpe

Frank Sigand : bois

Robert Ischer : cuivres, percussion et accordéon

André Locher : piano, orgue et clavecin

Frédéric Meyer de Stadelhofen : chant

Angelo Lombardo : théorie

Réception

Du lundi au vendredi : 8 h - 11 h 45, 13 h 30 - 16 h

Mercredi ouverture jusqu'à 17 h

Responsable de publication

Direction du Conservatoire de Lausanne

rue de la Grotte 2

CP 5700, 1002 Lausanne

T 021 321 35 35

F 021 321 35 36

www.cdlhem.ch

Rédaction et coordination

Antonin Scherrer – Colophane Edition & Communication

Chalet La Folia, 1660 Château-d'Œx

T/F 026 924 33 45 – info@colophane.ch

Courrier des lecteurs

Nuances vous concerne... et vous concernez *Nuances* !

N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions et vos remarques, mais aussi à nous informer de tout événement susceptible d'intéresser nos lecteurs (audition, concert, CD, nomination, bourse...). Votre plume – qu'elle soit laudative ou critique – est également la bienvenue dans ces colonnes.

Que vous souhaitiez réagir à des propos tenus dans ce journal ou nous faire part d'une réflexion plus large sur un sujet en rapport avec la musique et/ou le Conservatoire de Lausanne, contactez Antonin Scherrer, rédacteur responsable, qui se fera le relais de votre voix au sein du conseil de rédaction.

Graphisme, réalisation : www.atelierk.org, Lausanne

Imprimerie : Presses Centrales Lausanne

Abonnement à Nuances

Si vous souhaitez recevoir *Nuances* chez vous, faites-le nous savoir en nous indiquant vos coordonnées à l'adresse suivante : Conservatoire de Lausanne, Abonnement *Nuances*, rue de la Grotte 2, CP 5700, 1002 Lausanne

L'abonnement est gratuit.



photo : Magali Koenig

SION, FRIBOURG ET LE MONDE

« La machine est en marche, et le Conservatoire de Lausanne est dans la course. » Ce constat, dressé en tête de l'éditorial du *Nuances* de janvier 2007, me semble plus que jamais d'actualité. A l'aube de l'intégration au sein de notre institution des Conservatoires HEM de Sion et de Fribourg en qualité de filiales – qui devrait être effective dès la rentrée 2008/2009 – j'ai la conviction profonde que l'avenir d'un établissement comme le nôtre, de taille modeste au sein d'un environnement de plus en plus globalisé, est lié à sa capacité à regarder par-delà ses murs pour mieux rebondir. Accueillir Sion et Fribourg dans la structure de notre haute école – ultime possibilité offerte par l'Office Fédéral de la Formation et de la Technologie (OFFT) pour conserver des enseignements professionnels sur les sites n'ayant pas été accrédités – c'est pour moi, au-delà du geste de solidarité honorable et courageux du Conseil d'Etat vaudois vis-à-vis de ses homologues valaisan et fribourgeois, asseoir plus solidement encore le Conservatoire de Lausanne dans le train de l'avenir.

Masse critique croissante

Inutile de se voiler la face : avec 290 étudiants professionnels à Lausanne, la maison arrive tout juste à tourner ! Les exigences du « marché » croissent sans cesse, et avec elles la masse critique nécessaire pour répondre à ces exigences, qui bien au-delà d'une simple liste d'instruments ont pour noms orchestre, musique de chambre, opéra, baroque, contemporain... Des maisons comme la nôtre sont petites à l'échelon européen : trop petites pour tout offrir dans le seul périmètre de leurs murs. Cette réalité m'est apparue avec une force toute particulière lors du pro-

jet de la *Cinquième symphonie* de Mahler, que nous avons montée en décembre 2006 avec des étudiants issus de quatre des cinq conservatoires romands : nous n'aurions jamais été capables d'offrir seuls une telle expérience à nos étudiants. En intégrant certains enseignements issus des Conservatoires de Sion et de Fribourg et en englobant dans le calcul la cinquantaine d'étudiants jazz professionnels désormais sous notre toit, nous passons d'un coup dans la catégorie médiane, avec plus de 500 étudiants. Au-delà des pôles d'excellence liés au charisme et à la réputation de certains professeurs, Sion et Fribourg apportent chacun à l'édifice un héritage spécifique dont Lausanne bénéficiera directement : la science des cordes léguée par Tibor Varga pour Sion, et pour Fribourg des formations de direction chorale et d'ensembles à vent qui font référence loin à la ronde. Je ne dis pas que le nouveau navire sera facile à piloter. Mais c'est possible et j'y crois fermement !

Les quatre masters autorisés

L'OFFT avait admis voici longtemps déjà son principe dans un rapport. Depuis le 20 décembre 2007, la chose est officielle. Dans une lettre de la Conseillère fédérale Doris Leuthard adressée à la Conseillère d'Etat Anne-Catherine Lyon, présidente du Comité stratégique de la HES-SO, il est écrit noir sur blanc que les quatre filières d'études master en musique demandées par la HES-SO sont autorisées. On trouve, dans l'ordre, la pédagogie musicale (à Lausanne : l'enseignement instrumental, l'enseignement de la musique à l'école et l'enseignement de la théorie en école de musique), l'interprétation musicale (l'ancien diplôme de concert, qui englobe aussi l'accompagnement, la

formation de musicien d'orchestre et la direction d'orchestre et d'ensembles à vent), l'interprétation musicale spécialisée (l'ancien diplôme de soliste) et la composition et la théorie musicale (disciplines auxquelles Lausanne a renoncé depuis la retraite de Jean Balissat). La composition demeure en jazz comme discipline principale. Au-delà de cette liste, la musique – et c'est une donnée capitale pour l'avenir – obtient la reconnaissance que ses études durent longtemps : 3 années de bachelor (non qualifiant), suivies d'un premier master de deux ans et éventuellement d'un second master d'une année et demie. Cette décision met fin à une peur latente de rétrécissement du temps d'études qui planait depuis la mise en place du système Bologne. On peut bien sûr se demander si six années et demie seront suffisantes pour former des compositeurs ou des chefs d'orchestre ; elles permettront à coup sûr d'engendrer d'excellents interprètes-pédagogues. Ce n'est pas tout : l'effet le plus bénéfique de la réforme Bologne est à mon sens de donner à l'étudiant une part de responsabilité plus importante dans le développement de sa carrière. Avec ce nouveau système, on ne formera plus jamais les futurs professionnels de la musique dans un même moule – chose qui semble d'autant plus normale qu'il n'y a pas deux étudiants du même talent.

Pierre Wavre, directeur général

« Je ne dis pas que le nouveau navire sera facile à piloter. Mais c'est possible et j'y crois fermement ! »

Pierre Wavre



BIENVENUE À SION!

CSAMTV
Rue du Vieux-Collège 13
1950 Sion
T 027 322 02 70
www.hemvs.ch

C'est fait ! Sans entrer dans les procédures politiques et administratives, les Fondations du Conservatoire de Lausanne et du Conservatoire Supérieur et Académie de Musique Tibor Varga (CSAMTV) ont signé une convention d'intention le 19 décembre dernier, scellant la volonté politique exprimée depuis plusieurs mois déjà de voir l'institution valaisanne intégrer en qualité de succursale la structure de la Haute Ecole de Musique lausannoise. Si cette intégration doit être effective dès la rentrée de septembre 2008, on est actuellement en plein travaux ; il serait donc prématuré d'esquisser les contours de ce rapprochement. Nous saisissons par contre l'occasion de cette actualité pour faire mieux connaissance avec ce CSAMTV, si près, si loin...

Pôles d'excellence

Lointain héritier d'un Conservatoire de Sion fondé par le compositeur Charles Haenny et plus proche de nous d'une Académie d'Archets créée par le violoniste hongrois Tibor Varga dans le sillage de son Festival et de son Académie d'été, le CSAMTV a vécu ces dernières années des temps particulièrement mouvementés. Optimiste de nature, son directeur Jan Dobrzewski, en fonction depuis octobre 2006, préfère évoquer les projets en cours et les perspectives d'avenir plutôt que de ressasser le passé. Reconnaissant de l'important travail accompli par son prédécesseur *ad interim*, Roger Sauthier, membre du Conseil de Fondation et ancien recteur du Collège de la Planta, à qui le CSAMTV doit selon lui de se trouver encore dans la course HEM, il n'est pas peu fier des pôles d'excellence dont l'institution peut se prévaloir, dans les domaines du violon, de l'alto, du violoncelle, de la contrebasse et de la guitare – la classe de trompette ayant été fermée en juin 2007.

La différence, c'est...

« En intégrant le Conservatoire de Lausanne, nous ne perdons pas notre identité », affirme Jan Dobrzewski. « Il s'agit essentiellement d'un changement de statuts pour notre Fondation. » Et d'évoquer les nombreuses initiatives qui selon lui fondent la différence du CSAMTV :

- « Les Journées de la Guitare, lancées en novembre 2007, avec leurs conférences, leurs cours de maîtres et leurs concerts, qui ont rencontré un tel succès qu'on parle déjà d'une édition 2008 articulée sur trois jours avec une ouverture sur d'autres genres musicaux ;
- l'Orchestre Tibor Varga, qui met régulièrement ses compétences au service de la collectivité valaisanne et justifie à lui seul de conserver un site d'enseignement professionnel à Sion ;
- l'atelier Mirijam Contzen, mis sur pied 4 fois l'an, qui offre aux étudiants de pratiquer la musique de chambre avec l'une des meilleures violonistes actuelles ;
- le Quatuor Valère, nouvellement créé, qui permet à trois étudiants sélectionnés sur concours de pratiquer intensivement le quatuor et de se produire pendant une année aux côtés du violoniste Julien Zufferey ;
- le cours d'improvisation classique donné une ou deux fois par année par David Dolan, professeur à la *Guildhall School of Music* de Londres et à la *Yehudi Menuhin School of Music* et qui pourrait déboucher sur des activités réunissant des étudiants sédunois et londoniens autour de programmes de musique créative ;
- les projets de collaboration avec le Verbier Festival, qui pourraient notamment prendre la forme de deux journées de travail offertes à des étudiants valaisans au sein du UBS Verbier Festival Youth Orchestra ;
- ou encore le cours de préparation aux concours d'orchestre proposé quatre fois l'an par le chef Claudio Vandelli, qui était jusqu'à l'année dernière l'assistant de James Levine à Verbier et qui connaît par conséquent parfaitement les rouages de ces sélections. »

Autant d'offres qui viennent s'ajouter aux enseignements officiels et dont bénéficieront également les étudiants lausannois. C'est cela aussi... les joies de la globalisation!

Antonin Scherrer

« En intégrant
le Conservatoire
de Lausanne,
nous ne perdons pas
notre identité. »

Jan Dobrzewski



Conservatoire de Fribourg

... ET À FRIBOURG!

CONSERVATOIRE DE FRIBOURG
Route Louis-Braille 8
1763 Granges-Paccot
T 026 305 99 40
www.conservatoire-fribourg.ch

À l'instar du CSAMTV (lire ci-contre), la Haute Ecole de Musique du Conservatoire de Fribourg s'apprête, elle aussi, à intégrer le navire lausannois en qualité de succursale dès la rentrée prochaine.

5'000 élèves sous un seul toit

Contrairement à son homologue lausannois, le Conservatoire de Fribourg regroupe sous un seul toit l'ensemble de l'infrastructure d'enseignement de la musique du canton. Fondée en 1904 par Georges Python, la vénérable institution compte aujourd'hui plus de 5'000 élèves répartis sur une soixantaine de lieux d'enseignement, dont un bon tiers à Fribourg. Composé de quatre bâtiments, le Conservatoire de la route Louis-Braille voit défiler 2'000 personnes par semaine, dont les quelque 80 étudiants professionnels que compte la Haute Ecole. « Nous sommes conscients que ce nombre n'augmentera pas du fait des accords de numerus clausus conclus en Suisse romande », concède sa directrice France Christine Fournet. « On doit veiller à ce que les futurs diplômés ne rentrent pas dans un marché de l'emploi surchargé. » Actuellement, l'offre proposée à ces futurs pros s'articule en trois types de master :

- master de pédagogie instrumentale et vocal, master de pédagogie – musique à l'école ;
- master d'interprétation concert et soliste centré sur le piano, le violon, le chant, la trompette et l'orgue ;
- master de direction d'ensembles à vent, master de direction chorale; et enfin le futur master d'interprétation de musique sacrée.

Enseignement fort

Au-delà de ces pôles d'excellence instrumentaux incarnés, comme à Sion, par des personnalités qui font autorité dans leur domaine – et qui attirent des étudiants malgré l'absence de reconnaissance des diplômés – l'enseignement tient sûrement de grands atouts au sein des spécialisations de la HEM. « Le terrain d'application pour les stages pratiques est vaste pour les masters de pédagogie », explique France Christine Fournet. « La filière 4, quant à elle, est plus spécifiquement dépendante des besoins locaux. Elle compte actuellement une dizaine d'étu-

dants, pour la plupart déjà en emploi, et répond à une demande très forte. Si l'on considère qu'un Fribourgeois sur quatre est engagé dans une société de musique, on peut comprendre la pertinence de ces formations. »

Master de musique sacrée

Parmi les autres spécificités du terreau culturel fribourgeois figure la musique sacrée. France Christine Fournet lancera à la rentrée prochaine une semaine intitulée « Journées de la Musique sacrée et improvisée » qui précédera un master spécialement dédié au genre, auquel elle songe depuis longtemps. « Il n'existe rien de tel à l'heure actuelle au niveau des filières HEM de Suisse romande. Ce master s'adresse non seulement aux futurs cantors, maîtres de chapelle et organistes d'église, mais aussi aux chanteurs et aux chefs de chœur. Il intègre dans son cursus d'étude l'improvisation comme élément dynamisant à l'expression musicale dévotionnelle et développe un sentiment de maîtrise et de liberté. »

Stages d'improvisation

L'improvisation est l'un des autres chevaux de bataille de France Christine Fournet. « Si « conservatoire » veut dire « conserver », « HES » veut dire « regarder vers l'avenir ». Et l'improvisation fait partie de l'avenir: un avenir fondé non plus sur la seule maîtrise instrumentale mais sur la capacité d'un musicien à être « caméléon ». » France Christine Fournet est particulièrement fière des stages d'improvisation qu'elle met sur pied depuis quelque temps et qui sont ouverts à l'ensemble des étudiants. « Ils relèvent à mon sens de la culture générale du musicien. » Le concept général s'articule en plusieurs aspects: improvisation jazz (avec Richard Pizzorno), improvisation savante (en deux volets: orgue avec Jean-Louis Feiertag et improvisation basée sur les styles et la musique de chambre contemporaine), improvisation fondamentale (avec Francis Vidil, professeur invité), Le Chant sur le Livre (avec Jean-Yves Haymoz), basse continue (avec Matthias Spaeter) et le lien avec l'improvisation corporelle par l'analyse du mouvement (Pilates et Dalcroze).

Confiance en l'avenir

L'avenir? France Christine Fournet se dit confiante. « Dans le projet de convention, l'offre fribourgeoise est respectée. En supprimant un enseignement, on appauvrit automatiquement l'ensemble. Je comprends par contre parfaitement qu'en vertu des nouveaux quotas, Fribourg doive se joindre aux entreprises collectives. On constate d'ailleurs que les « grands » conservatoires ne fonctionnent pas non plus de façon isolée. Regardez le projet de la *Cinquième* de Mahler en 2006: il n'aurait pas pu avoir lieu sans la participation active de chacun des quatre conservatoires! C'est pourquoi je vis le processus actuel de filialisation comme une chance réelle pour nos institutions, et l'ensemble des étudiants. » (as)

« Je vis le processus
actuel de filialisation
comme une chance
réelle pour l'institution
et pour l'ensemble
des étudiants. »

France Christine Fournet

Neuchâtel à Genève ?

Aux dernières nouvelles, alors que l'on croyait les « carottes cuites », le Grand Conseil neuchâtelois, après avoir accepté le rapport du Conseil d'Etat préconisant l'abandon de la filière professionnelle du Conservatoire, a accepté le 29 janvier dernier par 79 voix contre 23 de poursuivre les négociations avec la HES-SO. C'est une victoire pour les quelque 300 musiciens qui sont descendus dans la rue le 26 janvier et qui sont à l'origine de ce postulat. Le Conseil d'Etat se voit ainsi contraint, malgré ses réticences, à négocier l'intégration de l'établissement au sein du Conservatoire de Genève. Plusieurs députés ont rappelé à ce sujet la réponse positive du gouvernement genevois à une demande de renseignements formulée en décembre par le Conseil d'Etat neuchâtelois. Affaire à suivre. (as)

LA VALSE DE L'INCONNU

La musique a conquis de haute lutte l'exception d'un bachelor non qualifiant. Certes. Mais elle n'en reste pas moins soumise, comme l'ensemble des autres disciplines HES (ingénierie, santé, social...), aux exigences du système. Parmi celles-ci figure un travail de bachelor. Rien de nouveau sur le fond puisqu'il remplace l'ancien travail d'histoire de la musique. « Sur le plan de la forme et du contenu par contre, pleine liberté est laissée aux écoles », explique Angelika Güsewell, coordinatrice recherche & développement au sein du Conservatoire de Lausanne. « Le nombre de points qu'il représente pour les étudiants de l'établissement a été arrêté : il est de 2 pour les bachelors instrumentaux et de 4 pour les bachelors « musique à l'école ». C'est nettement moins que chez les ingénieurs par exemple, car on ne souhaite pas que ce travail prenne une place disproportionnée par rapport à l'instrument. »

Sujets utiles à l'étudiant

On touche là au cœur du problème, qui n'est fondamentalement pas nouveau : la crainte potentielle que peuvent susciter de tels travaux auprès des professeurs, en terme notamment de surcharge de travail. « Que ceux-ci se rassurent : il n'y aura pas plus de paperasse ni de cours annexes qu'avant », tempère Angelika Güsewell. Qui ajoute que la préoccupation première qui a accompagné l'élaboration du cadre général de ce travail a été de favoriser au mieux le choix de sujets utiles pour les étudiants. « Nous avons prévu une première variante en rapport direct avec le programme d'examen : l'étudiant choisit une ou plusieurs des pièces interprétées et les étudie sous différents angles thématiques – analyse de la forme ou analyse harmonique, approche musicologique, réflexion sur l'interprétation... Il s'agit d'une démarche que l'interprète doit avoir pour chaque nouvelle pièce qu'il aborde et les cours théoriques sont là pour lui fournir les outils dont il a besoin. Dans ce sens, cette première variante de travail de bachelor favorise la synthèse des connaissances acquises au cours des trois premières années d'études. La deuxième possibilité est de réaliser un travail sur un sujet à choix, avec comme unique contrainte que ce sujet ait un lien avec l'instrument que joue l'étudiant : technique instrumentale, facture instrumentale, composition ou arrangement d'une pièce pour cet instrument... »

Responsabilité du professeur

Le travail de bachelor est placé sous la responsabilité du professeur d'instrument principal, qui participe au choix du sujet. Au-delà des 5 x 2 heures de cours d'introduction à la recherche qui sont dispensés au début de l'année et qui permettent d'acquérir quelques outils méthodologiques de base, notamment pour la recherche systématique de littérature, c'est le professeur d'instrument qui suit la réalisation du projet au niveau des contenus tandis qu'Angelika Güsewell accompagne les étudiants dans la mise en forme de leur dossier.

Année test

« Il y a eu passablement de discussions autour de la taille du travail, c'est-à-dire du nombre de pages qui seraient exigées », explique la coordinatrice. « La fourchette de 10 à 15 pages qui a été finalement retenue, correspond plus ou moins au nombre de points attri-

bués à ce travail. Nous sommes évidemment flexibles et tenons compte des capacités linguistiques de l'étudiant. Nous sommes aussi conscients que notre travail de bachelor reste nettement plus « léger » que les travaux de 30 à 50 pages qui sont exigés en Suisse alémanique. » Les travaux sont rendus en trois exemplaires – un pour Angelika Güsewell, un pour l'expert et un pour la direction – et donne lieu ainsi à trois lectures et à trois notes. Le jour de l'examen, l'étudiant présente son travail pendant 5 à 10 minutes à la suite de sa prestation instrumentale. « Il est souhaitable que cette présentation ne redonde pas avec l'écrit, mais plutôt l'exemplifie, l'illustre, le rende plus vivant. » Compte tenu du peu d'importance mathématique qui lui est attribuée, la probabilité d'échouer à l'examen instrumental à cause d'un mauvais dossier est minime. Il reste que ce dossier est la première impression qu'a l'expert de l'étudiant, puisqu'il lit son dossier avant de l'entendre lors de l'examen, et cette première impression peut avoir une certaine importance. 2007/08 est une année test pour ce travail de bachelor. À l'issue de cette première expérience, qui concerne en tout 17 étudiants (dont 6 en filière « musique à l'école »), une rencontre sera organisée avec les 13 professeurs concernés. « Notre programme sera certainement sujet à révisions. »

La recherche en question

Sur un plan plus général, la recherche en elle-même est en pleine... recherche au sein des Hautes Ecoles de Musique. On se demande notamment si le nouveau statut des professeurs sera à terme lié à un mandat de recherche, comme c'est le cas chez les ingénieurs. Pour Angelika Güsewell, cela semble difficilement compatible avec l'essence même de l'art musical et surtout avec l'identité professionnelle des musiciens. « Peu de professeurs d'instrument possèdent une formation et une expérience de recherche. De plus, il s'agit de s'entendre sur ce qu'est la « recherche appliquée et développement » dans le domaine des arts : le cadre est loin d'être clair. Nous ne sommes pas seuls à en décider, puisque les critères des instances de financement semblent pour l'heure privilégier les projets concrets dont les résultats sont directement mesurables. Nous avons toutefois la possibilité de nous faire entendre et de transmettre notre vision de la recherche. » Il y a néanmoins une idée principale sur laquelle tout le monde s'accorde : les professeurs des HES mènent des recherches dont les résultats ont des retombées directes sur leur enseignement, des recherches qui sont source d'enrichissement pour les cours et pour les étudiants et qui tissent des liens nouveaux avec d'autres professeurs ou institutions. Bref, des recherches qui se distinguent clairement de la recherche « pure » qui a cours à l'université. Pour l'heure, donc, en attendant une décision définitive sur le statut de professeur qui doit intervenir en 2009, font de la recherche les professeurs qui en ont l'envie... et les moyens !

Propos recueillis par Antonin Scherrer

Quelques projets de recherche en cours

- Etude pilote : exercices respiratoires pour gérer le trac (responsable : Dagmar Eise).
- « AnaDidactr » : recension des méthodes pour trompette francophones, germanophones et anglophones actuellement disponibles dans le commerce et développement d'un outil d'analyse pédagogique (responsable : Robert Ischer).
- Edition et création du *Concerto pour basson* d'Edouard Du Puy (1770-1822) : aspects et valeur pédagogiques de ce travail dans le cadre d'une HEM (responsable : Carlo Colombo).
- « PRIME » : « Paetzold Recorder Investigation for Music with Electronics ». Une étude financée par DORE menée en collaboration avec l'Ecole d'Ingénieurs d'Yverdon, destinée à constituer une base de données de l'ensemble des potentiels des flûtes Paetzold dans le champ de la musique électronique (responsables : Antonio Politano et Angelika Güsewell).
- Ear-training : développement d'un programme d'e-learning « training d'analyse harmonique à l'écoute » (responsables : Peter Burkhard et Dres Schiltknecht).

Une description détaillée de ces projets peut être téléchargée (PDF) sur le site www.cdlhem.ch > classique > recherche.



Le Concours Suisse de Musique pour la Jeunesse n'en finit pas de croître. On devrait dépasser en mai à Hünenberg (ZG) la barre des 300 finalistes et inscrire ainsi un nouveau record dans les annales de la compétition. Nous avançons quelques pistes d'explication dans le *Nuances* de mai 2007 à l'occasion de la finale de la 32^e édition, qui se tenait à Lausanne : professionnalisation de la structure d'organisation, diffusion plus large de l'information, intensification des contacts avec les organisateurs d'autres concours européens ainsi qu'avec différents partenaires artistiques du pays, et surtout – *last but not least* – la réforme en profondeur du fonctionnement même du Concours. Les épreuves régionales ont lieu cette année du **7 au 9 mars** et verront affluer en tout quelque 1'100 participants. A Lausanne, comme de coutume, l'ensemble des épreuves sont ouvertes au public, avec à la clé un concert des lauréats dans la Grande Salle du Conservatoire de Lausanne dimanche 9 mars à 18h.

www.sjmw.ch

« Que les professeurs se rassurent : il n'y aura pas plus de paperasse ni de cours annexes qu'avant. »

Angelika Güsewell

TERESA
BERGANZA

MAXENCE
LARRIEU

JONATHAN
HARVEY



Teresa Berganza



Jonathan Harvey

CE QU'EN PENSENT LES ÉTUDIANTS

Nous avons souvent évoqué dans ces colonnes la riche offre en *masterclasses* proposée aux étudiants du Conservatoire de Lausanne (cf. *Nuances* n° 21, septembre 2006). Nous leur tendons ici le micro pour évaluer la qualité et l'enrichissement sous-tendu par trois cours magistraux ayant eu lieu en début d'année.

Teresa Berganza : **une aura extraordinaire**

C'est l'une des plus grandes voix de notre temps. Plus de cinquante ans de carrière et un palmarès beaucoup trop vaste pour tenir sur ces quelques lignes. La cantatrice espagnole Teresa Berganza était la présidente du jury de chant du 62^e Concours de Genève, qui s'est tenu du 4 au 15 octobre dernier. Les Hautes Ecoles de Musique de Lausanne et de Genève ont profité de la présence de la grande dame sur les bords du Léman pour mettre sur pied une *masterclass* de trois jours, à laquelle le public était le bienvenu. Elle a eu lieu les 17, 18 et 19 octobre 2007 au Conservatoire de Genève. André Gass, élève de Gary Magby en Bachelor I, a eu la chance d'y participer, même s'il n'avait dans un premier temps pas été retenu lors de l'audition à Lausanne.

« Chaque participant s'est vu offrir 1 x 40 et 1 x 20 minutes de cours. Cela peut paraître peu, mais l'intensité de ces cours est telle, décuplée encore par la présence du public, que je n'en suis absolument pas ressorti sur ma faim. » André Gass avoue qu'il ne connaissait pas Teresa Berganza avant cette *masterclass*. « J'y suis donc allé sans a priori. J'avais préparé des airs que je connais depuis plusieurs années, plutôt dans son répertoire. Bien sûr, elle fait un peu son show devant les gens, mais elle met à l'aise d'emblée. Son côté diva est finalement assez positif, car elle est du coup encore plus expressive. Cela fait prendre une autre dimension à ses paroles et à ses exemples. Cette femme a une aura extraordinaire, elle capte l'attention, même quand elle écoute! Sur scène, elle dégage une énergie très positive, elle prend la voix de chacun comme elle est, parle de concentration absolue dans le travail, du respect de la partition, du texte à lire dans le détail et sans effets.

Elle privilégie la simplicité et l'efficacité, et dit à peu près les mêmes choses que mon professeur, mais avec d'autres mots. » Bref, pour André Gass, « la rencontre avec une star aura été une expérience incroyable! »

Maxence Larrieu : **une autre génération**

« Maxence Larrieu est un personnage », lance d'emblée Mélanie Wirz, élève en diplôme de concert III de José-Daniel Castellon, qui a pris part à la *masterclass* donnée les 22 et 23 octobre 2007 par cette légende vivante de la flûte traversière. « Musicien toujours remarquable malgré son âge, il possède une technique hallucinante et connaît tout le répertoire par cœur. Dernier monstre de la génération Rampal-Nicolet, il raconte sans cesse des anecdotes, glanées au fil de son impressionnante carrière. Editeur de certaines partitions de Mercadante, il a pu répondre à de nombreuses questions, nous aidant ainsi directement dans la préparation des concours internationaux vers lesquels nous nous dirigeons pour la plupart. Cette rencontre avait une dimension d'autant plus touchante que Maxence Larrieu est le professeur... de notre professeur! » Mélanie Wirz doit toutefois avouer qu'elle a ressenti très fort le décalage générationnel, notamment dans l'approche de l'interprétation sur instruments d'époque.

Jonathan Harvey : **trop peu de temps pour tout dire**

Né en 1939 à Warwickshire, Jonathan Harvey est l'une des personnalités fortes de la musique actuelle, une personnalité attachante par sa probité, sa générosité, sa sensibilité et une indépendance d'esprit non ostentatoire. Auteur d'une grande quantité d'œuvres qui touchent à tous les genres, y compris ceux que la musique contemporaine avait désertés comme la musique religieuse, il mêle souvent les moyens instrumentaux traditionnels à ceux de l'électronique. Il a fait le voyage de Lausanne les 12, 13 et 14 novembre 2007, à l'occasion d'un grand Atelier contemporain dédié à son œuvre, qui débutait déjà le 9. Invité par le Conservatoire et par la Société de

Musique Contemporaine (SMC), il a fait profiter les étudiants de son immense expérience lors des dernières répétitions et d'une conférence publique, et était présent aux trois concerts qui sont nés de cette rencontre.

« C'est un vieil homme, très gentil, réservé, qui parle extrêmement doucement, à l'image de sa musique que je trouve superbe, compréhensible même si elle utilise des quarts de tons, tessitures que je n'avais jamais encore explorées », raconte la violoniste Sandrine Canova, élève de Christine Sörensen en diplôme de concert III. « Il semblait enchanté. Il nous a dit des choses essentielles, notamment sur l'équilibre. Il connaît sa musique par cœur. Bref, j'ai été très contente de cette session de travail, admirablement bien dirigée par William Blank, même si je trouve que l'on n'a pas eu assez de temps en présence du compositeur. J'ai l'impression que Jonathan Harvey aurait souhaité nous dire encore beaucoup de choses. Sur le plan de l'expression – c'est sans doute une question d'expérience – je trouve que c'est une musique avec laquelle on a de la peine à se lâcher sur scène : il faut compter, il y a énormément d'écueils techniques... Sans parler du planning des répétitions, qui est arrivé beaucoup trop tard et qui nous a empêché de nous organiser correctement. »

Propos recueillis par Guy-François Leuenberger / Antonin Scherrer



Christian Zacharias © OCL / Marc Vanappelghem



Les 3 «Knaben» © GTG / Marc Vanappelghem

BRUCKNER À L'OCL

Pas besoin de beaucoup la « chauffer » pour la faire parler : le chant, et plus particulièrement l'art choral, se confond avec sa vie. Véronique Carrot porte une passion sans rides, mue par une capacité sans cesse renouvelée de s'extasier face au miracle de la musique partagée. Elle a en charge en ce début d'année de préparer les chanteurs qui, les 10 et 11 mars 2008 à la Salle Métropole, dans le cadre de la saison d'abonnement de l'Orchestre de Chambre de Lausanne, interpréteront le *Te Deum* de Bruckner aux côtés de l'Orchestre du Conservatoire de Lausanne sous la direction de Christian Zacharias. Une expérience unique pour les étudiants en chant professionnels du Conservatoire. Réunis en ensemble au sein des Vocalistes, ceux-ci sont renforcés pour l'occasion par des chanteurs issus du Chœur de l'Opéra de Lausanne, dirigé par Véronique Carrot – les Vocalistes n'étant cette année qu'une quarantaine et en pénurie (comme tous les chœurs...) de ténors. La musicienne appréhende cette aventure avec beaucoup d'enthousiasme : « Ces étudiants ont une chance unique de travailler avec un musicien aussi « cosmique » que Christian Zacharias, j'espère qu'ils en sont conscients et qu'ils sauront tirer le maximum de cette rencontre. »

Souplesse et préparation

Concrètement, Véronique Carrot convoquera d'abord les Vocalistes pour trois répétitions préparatoires, afin de défricher la partition. « Les étudiants chanteurs ont fait d'énormes progrès en solfège ces dernières années, mais la différence de niveau demeure sensible. A l'Opéra, où tous les chanteurs sont rémunérés en professionnels, je pars du principe que ce travail est réalisé en amont par chacun. » Les deux chœurs se retrouveront dans la foulée de cette phase préparatoire pour quatre répétitions *in corpore*. « Préparer un chœur pour quelqu'un d'autre est toujours une expérience particulière. Je m'efforce de faire

acquérir à l'ensemble la plus grande souplesse possible, pour qu'il soit capable ensuite, si nécessaire, d'épouser une vision esthétique radicalement différente. » Mais d'ajouter qu'elle compte bien rencontrer Christian Zacharias avant le début des répétitions, afin de ciseler le chœur au plus près des aspirations artistiques du chef allemand. « On ne se rend pas compte combien il est difficile de « détricoter » les mauvaises habitudes. »

Quête de beauté

Au-delà de Bruckner, l'expérience de l'ensemble vocal durant le temps des études est fondamentale aux yeux de Véronique Carrot. « C'est une fantastique école d'écoute et de discipline. Savoir adapter sa voix et son timbre à ceux d'autres chanteurs est un acquis précieux, qui se décèle même lorsque l'on chante seul. Prenez Sandrine Piau : on entend tout de suite à sa manière de chanter – d'écouter ! – qu'elle a été instrumentiste. Je ne me lasse pas d'accompagner les étudiants dans cette quête passionnante de beauté et d'énergie commune. »

Propos recueillis par Antonin Scherrer

Anton Bruckner (1824-1896)

Te Deum
Symphonie n° 9 en ré mineur

Les Vocalistes du Conservatoire de Lausanne
Chœur de l'Opéra de Lausanne
(préparation : Véronique Carrot)
Orchestre du Conservatoire de Lausanne
(préparation : Hervé Klopfenstein)
Christian Zacharias, direction

Salle Métropole, Lausanne

Lundi 10 mars 2008 à 20h30
Mardi 11 mars 2008 à 20h
Location OCL : T 021 345 00 25
www.ocl.ch

QUATRE JEUNES CHANTEURS DU CONSERVATOIRE AU GRAND THÉÂTRE

C'est une première dans l'histoire du Grand Théâtre de Genève. Alors que jusqu'ici l'on faisait toujours appel dans pareilles circonstances aux célèbres Wiener Sängerknaben, le directeur de l'institution Jean-Marie Blanchard a chargé Henri Farge, ancien chef de la Maîtrise de Radio-France, de préparer trois trios d'enfants (Knaben) « locaux » pour la nouvelle production de *La Flûte enchantée* confiée au metteur en scène Omar Porras. Les représentations ont eu lieu du 14 au 31 décembre 2007, et parmi les dix chanteurs sélectionnés se trouvaient quatre élèves du Conservatoire de Lausanne et membres de la Maîtrise, âgés entre 12 et 15 ans : Sophie Negoita, Elisa Luginbuehl, Alexandre Cavaleri et Tristan Moreau. A entendre Stéphanie Burkhard, dont deux des élèves figuraient parmi les heureux élus et qui a suivi de près l'ensemble de l'aventure, rien n'a été laissé au hasard dans le processus de sélection. Celui-ci a commencé à Pâques déjà et s'est articulé en plusieurs castings successifs. En septembre, les jeux n'étaient pas encore faits. « Parmi les critères, on trouvait non seulement le physique et la voix, mais aussi la capacité de résistance à un rythme de travail ultra-professionnel. Je n'ai admis pour ma part dans ma présélection que des chanteurs qui possédaient déjà une expérience d'opéra. C'est le Grand Théâtre – et lui seul – qui a tranché. »

Scène internationale

En raison du manque de garçons, chaque trio comportait une fille. « La difficulté technique de la parti-

tion – notamment une tessiture très aigue – a rendu le choix du premier soprano particulièrement délicat », concède Stéphanie Burkhard. « Tout s'est heureusement bien déroulé. Les enfants, encore très éprouvés aujourd'hui, ont découvert un univers de travail sans commune mesure avec ce celui qu'ils connaissent à l'Opéra de Lausanne. Au-delà du rythme intense des répétitions et des représentations, ils ont pu voir en vrai à quoi ressemble la vie dans un théâtre d'envergure internationale : l'ivresse des projecteurs, mais aucun pardon pour ceux qui ne donnent pas le meilleur d'eux-mêmes. » Un monde pas dépourvu de règles pour autant, bien au contraire : durant les deux semaines de représentations, les jeunes chanteurs n'évoluaient sur scène jamais plus d'un soir sur trois.

Formation en développement

Passionnée par la formation vocale et scénique de ces enfants, Stéphanie Burkhard a vu sa classe de chant pour enfants officialisée voici cinq ans. Collaborant étroitement avec la Maîtrise d'Yves Bugnon, elle propose notamment à ses pupilles un cours mensuel (payé séparément par les parents) d'expression scénique avec un metteur en scène. « Cette formation, dont les exigences ne sont pas compatibles en l'état avec le cadre proposé par le projet musique-école, est en plein développement. » A voir le succès – corroboré par des articles de presse souvent dithyrambiques – rencontré par ces jeunes « vedettes » lausannoises, on n'est sans doute pas au bout de nos surprises ! (as)

**BENOÎT CAPT
PRIX JEUNE
TALENT 2008**

**L'INVITÉ
FABIEN RUF**

BRÈVES



Benoît Capt et Todd Camburn © Olivier d'Auriol

CD & RÉCITAL



Le baryton Benoît Capt primé par l'Association Vaudoise des Amis de l'OSR

Lancé en 2008 à l'initiative de l'Association Vaudoise des Amis de l'OSR (AVAOSR), le « Prix Jeune Talent » récompense un étudiant particulièrement brillant du Conservatoire de Lausanne HEM. Celui-ci se voit offrir l'enregistrement d'un disque dans des conditions professionnelles, diffusé conjointement avec le CD « A l'OSR ce soir ? » présentant la saison lausannoise de l'Orchestre de la Suisse Romande, ainsi qu'un récital-vernissage parrainé par la Fondation Irène Dénéreaz. La sélection du lauréat est placée sous la responsabilité exclusive du Conservatoire de Lausanne HEM, qui a choisi pour cette première édition d'honorer le baryton Benoît Capt, élève de Gary Magby.

CD

« **Méodies autour du monde** »

Fauré, Wolf, Moussorgski, Barber
Benoît Capt, baryton
Todd Camburn, piano

CD hors commerce.

Sera distribué à l'issue du
récital-vernissage (lire plus bas).

Peut être commandé gratuitement
(avec le CD « A l'OSR ce soir ? »
présentant la saison lausannoise de
l'Orchestre de la Suisse Romande)
auprès de la rédaction de « Nuances » :

info@colophane.ch

Livraison dans le courant du printemps 2008.

Dans la limite des stocks disponibles.

RÉCITAL

**Méodie de Wolf, Moussorgski,
Fauré et Poulenc**

Benoît Capt, baryton
Todd Camburn, piano

Salle Paderewski, Lausanne

Vendredi 18 avril 2008 à 20h30

Prix unique : CHF 10.-

Location AVAOSR :

T 021 601 34 00, osr.vd@osr.ch

Caisse du soir ouverte dès 17h.

Billets réservés à retirer à la caisse jusqu'à 20h.

Elève de Gary Magby

Benoît Capt a décroché son diplôme de soliste en juin 2007 et s'est vu remettre à cette occasion le Prix Max Jost. Domicilié à Leipzig, il est né à Genève en 1978 où il a étudié le chant avec Marga Liskutin et Gilles Cachemaille, ainsi que le piano avec Alexis Golovine. Grâce aux bourses Leenaards, Migros, Mosetti et Marescotti, il s'est ensuite perfectionné dans la classe de Hans-Joachim Beyer à Leipzig. Il poursuit actuellement son travail auprès de Phillip Moll (Lied) en Allemagne et de Gary Magby à Lausanne.

Avec Todd Camburn

Pour ce premier enregistrement, réalisé fin décembre 2007 au Studio Tibor Varga de Grimisuat sous la direction de Jean-Claude Gaberel, Benoît Capt a choisi un programme de mélodies à l'horizon expressif particulièrement vaste. Solidement escorté par le pianiste Todd Camburn – il fallait un immense professionnel pour l'accompagner dans un tel défi! – il a survolé avec une aisance étonnante les « Mirages » et « L'Horizon chimérique » de Fauré, les « Chants et danses de la mort » de Moussorgski, les « Michelangelo-Lieder » de Wolf et les « Trois mélodies opus 10 » de Barber. Un authentique exploit! Et une carte de visite précieuse pour la suite de sa carrière. (as)



« **UNE
VOLONTÉ
COMMUNE DE
CRÉER DES
LIENS ENTRE
LE CLASSIQUE
ET LES PLUS
JEUNES** »

A l'heure d'Internet, festivals, orchestres et maisons de disques parmi les plus prestigieuses proposent à leurs auditeurs d'écouter, voire de télécharger de la musique sur leurs lecteurs MP3 ou leur ordinateur. Les années à venir vont vraisemblablement rendre cette pratique de plus en plus fréquente et de moins en moins coûteuse pour l'internaute. Si cet accès facilité à la musique, classique notamment, pour le plus grand nombre ne peut que réjouir, le contact direct entre l'auditeur et les musiciens ne doit en aucun cas être négligé. Dès lors, tout en profitant pleinement des possibilités illimitées des nouvelles technologies, il convient de donner envie au public de continuer à se rendre à la salle de concert afin de vivre l'expérience unique de la rencontre « live » avec un compositeur, une œuvre et ses interprètes.

S'agissant aujourd'hui des enfants et des adolescents, accoutumés dès les premiers pas à parcourir la Toile, il est d'autant plus essentiel de leur faire connaître et aimer la musique jouée « pour de vrai ». Pour la musique classique, la démarche s'avère particulièrement importante, loin des clichés d'une musique réservée exclusivement à un public adulte et forcément démodé. Tout enfant peut devenir mélomane, à condition qu'on lui permette de découvrir la musique de façon attractive. Les possibilités de sensibilisation sont multiples et adaptées à chaque âge : présentation des métiers d'un orchestre, ateliers-découvertes d'instruments, concerts destinés aux élèves préparés en collaboration avec les enseignants, offres spécifiques pour les jeunes en formation... Quelques pistes parmi d'autres qu'il convient de (ré)explorer. Il importe aujourd'hui qu'une volonté commune de créer des liens entre la musique classique et les plus jeunes auditeurs soit partagée par l'ensemble des acteurs concernés, à savoir musiciens, formateurs et pouvoirs publics. La Ville de Lausanne entend soutenir les démarches que les institutions entreprendront dans ce sens.

Fabien Ruf, chef du Service de la culture de la Ville de Lausanne

SIGNEZ L'INITIATIVE

« **JEUNESSE + MUSIQUE** »!

À la fin du mois de janvier, on dépassait à peine les 50'000 signatures. Il s'agit donc d'en récolter au moins la même quantité si l'on souhaite que cette initiative populaire fédérale lancée par le Conseil Suisse de la Musique sous le patronage de la présidente du Conseil national 2007 Christine Egerszegi-Obrist, puisse être valablement déposée. Si le délai imparti pour la récolte des signatures expire officiellement le 19 décembre 2008, le comité d'initiative invite les signataires à retourner leurs listes le **30 juin au plus tard**. Dans le sillage de la chantée de Noël qui avait rencontré un succès retentissant le 19 décembre dernier dans les couloirs du Palais fédéral, une journée nationale de récolte aura lieu le 30 mai 2008. Mais n'attendez pas jusque-là pour apporter votre soutien à cette initiative! Des listes sont à disposition sur un stand à l'entrée du Conservatoire de Lausanne. Celles-ci peuvent également être téléchargées sur le site de l'initiative. Rappelons que cette dernière a trois visées principales :

- que les enfants et les jeunes reçoivent, au cours de leur scolarité obligatoire, un enseignement musical de même qualité que dans les autres branches ;
- que les enfants et les jeunes suivant une formation en école de musique soient l'objet d'un soutien ;
- que les enfants et les jeunes, particulièrement doués sur le plan musical, bénéficient d'un encouragement. www.initiative-musique.ch

JEUNES VIOLONISTES FINLANDAIS

« Violin Kids » est un groupe d'une vingtaine de violonistes âgés de 5 à 25 ans, constitué d'élèves (anciens et actuels) de Madame Airi Koivukoski, professeur de violon à l'Institut de Musique de Kotka et de pédagogie à l'Académie Sibelius d'Helsinki. Les débutants et les violonistes plus avancés jouent et se produisent ensemble, grâce à un répertoire spécialement arrangé et adapté pour le groupe. Mme Koivukoski a développé au fil des années une approche pédagogique qui trouve son inspiration dans les méthodes Suzuki et Colourstrings. Les « Violin Kids » (en finnois : Viuluviikarit) se produisent 30 à 50 fois par an en Finlande et à l'étranger et ont reçu de nombreuses distinctions. Les concerts sont souvent accompagnés de démonstrations pédagogiques, comme ce sera le cas lors de leur passage au Conservatoire de Lausanne. www.viuluviikarit.fi



Concert

Vendredi 29 février 2008 à 19h, Grande Salle du Conservatoire de Lausanne. Œuvres de Piazzolla, Khatchaturian et de compositeurs finlandais. Entrée libre, collecte.

Démonstrations pédagogiques

Samedi 1^{er} mars 2008 à 10h, Grande Salle du Conservatoire de Lausanne. Entrée libre.